



Réunion du Bureau du Comité de Direction

Réunion du 21 Mai 2024 à 18h15

Présents : MM Marc Touchet, Patrick Baron, Yann Le Strat

Absents excusés : MM Jacques Bréjaud, Jacques Lhuillier

La réunion est ouverte sous la présidence de Marc Touchet

- Demande du Conseil Départemental (passage de la flamme le lundi 27 mai)

Le District a été sollicité par le conseil départemental pour la mise à disposition d'une salle de réunion le lundi 27 mai prochain, jour de l'arrivée de la Flamme Olympique à la Plaine des Sports.

Le bureau donne son accord à cette demande,

- Demande de fusion des clubs ES SCO et CS Eguzon

Après avoir pris connaissance :

- du programme de développement et d'éducation sportive
- des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaires de dissolution de l'ES SCO et du CS Eguzon
- du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'US2R
- du projet de statuts de l'US2R

Le bureau émet un avis favorable à la fusion création de l'US2R et transmet le dossier à la Ligue pour validation.

- Finales jeunes du samedi 08 juin 2024

Pour faire suite aux candidatures de clubs et après étude de celles-ci le bureau valide les sites retenus :

Coupes U18 : stade municipal à Nihérne

- Coupe de District : US Reuilly / E.FC2MT à 14h30
- Coupe Pierre ROUX : Etoile Châtx / FC Déols à 17h00

Coupes U17 : Stade Bernard de Fougères à Etrechet

- Coupe de District : USAP / ACS Buzançais à 14h00
- Coupe Alain LABRUNE : Etoile Châtx / US Le Poinçonnet à 17h30

Coupes U15 : Stade de Beaulieu à Châteauroux

- Coupe de District : E. St Gaultier Thenay / EGC Touvent Châtx 14h30
- Coupe M. HERVAULT : La Berrichonne Châtx / FC Déols à 17h00

- Finale Coupe Barès

Pour faire suite à l'indisponibilité des installations du stade Jean Delaveau le 16 juin prochain l'US Le Poinçonnet vainqueur de l'édition 2023 est dans l'impossibilité d'organiser la finale 2024 comme le prévoit le règlement.

Après accord du club de l'US Gâtines la finale se déroulera sur les installations de ce club le 16 juin 2024.

- Finales Féminines

Lors des finales des coupes féminines qui se dérouleront le 01 juin stade Jean Delaveau au Poinçonnet les finalistes se verront attribuer 20 laissez passer et 10 invitations en Coupe du Berry U18F et Coupe de l'Indre seniors à 11 et 15 laissez passer et 10 invitations aux seniors à 8 (Challenge Cautinat). Entrées payantes sur le site à partir de 15 heures.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 19 heures.

Le Président



Marc Touchet